

Comment montrer le sort inacceptable des victimes aux bobos, par Philippe Le Routier

écrit par Philippe Le Routier | 13 avril 2013



[Livre](#) pouvant être intéressant en effet, mais gardez à l'esprit que vos contradicteurs « humanistes » pourront toujours accuser les auteurs d'avoir manipulé les chiffres (et vos contradicteurs le feront soyez en sûrs) ne tombez pas dans l'excès de données chiffrées donc, un bon exemple valent mille mots.

C'est quoi un bon exemple me direz vous, et bien moi, personnellement je connais une femme qui travaillait en grande surface, ma soeur été caissière en chef. Survient un braqueur, un « vladimir » drogué jusqu'au cheveux, armé d'un fusil à double canons sciés il menace ma soeur et sa collègue, se fait conduire au coffre, se fait remettre son contenu, puis, sans raison, il tire simultanément avec les deux canons chargés en chevrotine « double zéro » (pour les connaisseurs)

Le local étant petit la chevrotine n'a pas assez de distance pour se disperser, ce qui sauve ma soeur, MAIS sa collègue elle prend le tout, elle survivra miraculeusement car les cartouches étaient vieilles et que sa tenue de poissonnière

(gros pull, combinaison pour protéger du froid était épaisse)
elle est malgré tout grièvement blessée...

Le tireur, arrêté peu de temps après, passe en jugement...et il prend SEPT ANS ! (à peine) il en fera à peine cinq.

Ben oui, circonstance atténuante il était drogué « le pauvre » alors même si la vidéo a prouvé qu'il a tiré sans aucune raison il faut être compréhensifs n'est ce pas ?

Comment moi je contre les humanistes qui osent dire qu'il a payé sa dette ?

C'est simple, je présente le présent de sa victime. Pour commencer il lui manque la moitié d'un bras, et ça ne repousse pas un bras, elle porte de très vilaines cicatrices au visage (elle a aujourd'hui 45 ans à peine) et surtout comme son foie, sa rate, son estomac ont tous été touchés ainsi que ses reins elle survit entre les dialyses, contraintes de ne manger que des aliments ultra basique (plus de viande notamment ce qui reste de son estomac ne la digere plus)

Et surtout, surtout, aujourd'hui c'est elle qui survit sous drogues, même si on leur donne le nom de médicaments, notamment de la morphine, à vie pour soulager ses douleurs qui ne la quitteront plus jamais...

Bref, cinq ans de prison d'un côté et une seconde chance au bout contre la perpétuité d'être handicapée pour la victime.

Quand je demande aux humanistes où est l'équité là dedans je vous assure qu'ils contemplent n'importe quoi pour faire semblant de ne pas avoir entendu ma question.

Pour résumer, prenez un cas où la victime est morte (la mort étant perpétuelle par excellence) ou gravement handicapée À VIE (la aussi c'est perpétuel) et faites le comparatif avec la « peine » qu'a reçu le coupable, c'est très efficace croyez moi.

Et n'hésitez pas, JAMAIS, à poser LA QUESTION CRUCIALE... »Auriez vous autant d'empathie pour le coupable si la victime était votre femme, fille, mari ou fils ? » ca

marche très bien aussi.

Philippe le Routier